

REVUE

DU

TOURING CLUB DE BELGIQUE

et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118,900.

44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles

Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE.
Vice-Président.

SOCIÉTÉ ROYALE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

Cotisation annuelle : fr. 14.50
Revue de luxe : suppl. de fr. 15

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation de famille : fr. 4.25
sans la Revue du T. C. B.

SOMMAIRE :

Le château féodal de Templeuve (<i>O. Petitjean</i>) 17 Les Bibliothèques publiques de Bruxelles (<i>J. Van Lierde</i>) 22		La flore d'Hoogstraeten et des environs (<i>H. De Bosschere</i>) 26 Sanary, vu par des yeux neufs (<i>A. Van Oeyen</i>) 29
---	--	---

Nos vieilles demeures seigneuriales.

Le château féodal de Templeuve.

LA commune de Templeuve — chef-lieu de canton et siège d'un doyenné ecclésiastique — est sise au nord-ouest de Tournai, sur la route qui, de la cité des « Choneq Clotiers », mène à Roubaix. Le bourg de Templeuve est à une dizaine de kilomètres environ de chacune de ces deux villes. La commune a comme limite occidentale la frontière franco-belge.

Ce curieux nom de localité a, l'on s'en doute bien, exercé la sagacité des étymologistes; une fois de plus, ceux-ci ont fini par donner leur langue au chat, c'est-à-dire à ne s'accorder point en leurs hypothèses plus ou moins saugrenues. Constatons ici que l'on disait, jadis, « Templeuve-en-Dossemez » pour établir une distinction avec le « Templeuve-en-Pévèle » qui est français; remarquons aussi qu'aux environs de Namur, un village porte le nom de Temploux, ce qui, compte tenu des divergences dialectales du wallon, semble le même mot. Enfin, retenons que le « Dossemez » — ou « Dossemer » —, que l'on accolait comme qualification distinctive au Templeuve de jadis, est un simple hameau de la commune actuelle et fort étendue de Templeuve.

On peut ainsi se demander si l'expression « en Dossemez » n'indique pas que, primitivement, ce

dernier nom s'appliquait à une certaine étendue de territoire sur laquelle se trouvait une agglomération appelée Templeuve. Les proportions seraient, aujourd'hui, renversées : Templeuve est devenu le bourg principal, qui a donné son nom à la commune, et Dossemez est descendu au rang de hameau. Et la raison de cette déchéance de Dossemez, avec celle de la promotion de Templeuve, il faudrait la chercher, vraisemblablement, dans l'importance militaire et féodale qu'a prise le château fort autour duquel le hameau de Templeuve s'est développé, au point d'éclipser le chef-lieu précédent. Ce raisonnement plausible nous amène à cette autre conclusion, que le château fort de Templeuve était une forteresse, destinée à jouer un rôle considérable dans ces régions, ballottées entre des régimes différents et même rivaux.

Le tracé de la limite entre la Belgique et la France, qui a fait de Templeuve une commune de l'extrême frontière, a respecté, dans la mesure du possible, les traditions historiques. Le territoire de cette commune ressortissait, en effet, à trois souverainetés distinctes: la partie occidentale faisait partie de la châtellenie de Lille, laquelle était, primitivement, une dépendance du

comté de Flandre et qui fut, dans la suite, rattachée au royaume de France; la partie méridionale relevait du Tournaisis, qui était une division essentiellement wallonne du comté de Flandre; enfin, le hameau actuel de Rumez, dans lequel se

pleuve. Celui-ci montait la garde à ce point de rencontre des frontières. Si l'on jette même un coup d'œil sur la carte, on remarque que le bourg proprement dit et le château de Templeuve se trouvent sur la crête qui partage les eaux entre



Château féodal de Templeuve. — Le grand portail et le pont des doues.

(Dessin original de James Thiriar.)

trouve la gare de Templeuve et qui appartient à cette commune, dépendait du comté de Hainaut.

Ces données historiques expliquent peut-être l'existence du puissant château féodal de Tem-

l'Escaut, à l'est, et, à l'ouest, la Marcq, sous-affluent de la Lys. Or, une dorsale, entre deux lignes d'eau, a toujours été, pour les hommes de guerre, une position utile à occuper et à tenir.

Le château de Templeuve était, selon les circonstances, une sentinelle avancée des Flamands, des Tournaisiens ou des Lillois.

Il faut ainsi admettre que l'actuel château, dont la construction ne remonte pas au delà du XVI^e siècle, occupe l'emplacement d'une forteresse plus ancienne. Nous aurons, tout à l'heure, confirmation de cette hypothèse a priori, quand nous descendrons dans les sous-sols de l'aile septentrionale du château: la voûte qui les recouvre et qui vient s'appuyer par des arches de plein cintre sur un pilier central, est, manifestement, de facture romane.

**

Le château, tel qu'il se présente actuellement, se compose de quatre ailes de hauteurs inégales, construites selon les côtés d'un quadrilatère, qui, même, pourrait bien être un carré. Quatre tours d'angles flanquent extérieurement l'énorme construction. Un fossé — les anciennes douves — longe les façades méridionale et occidentale; dans celle-ci, s'ouvre un haut portail auquel donne accès un pont à trois arches qui a, visiblement, remplacé, au-dessus de la douve, l'ancien pont-levis.

Le côté oriental du quadrilatère-cour, celui qui se trouve vers le beau parc, n'est plus occupé qu'en partie par un bâtiment; une grille complète la clôture. Le style général des bâtiments est, sauf aux tours qui gardent une parenté avec le gothique, ce néo-classique qui fut à la mode vers le milieu du XVIII^e siècle. Effectivement, quelques inscriptions, au portail intérieur et à l'aile septentrionale, portent des dates avoisinant 1760.

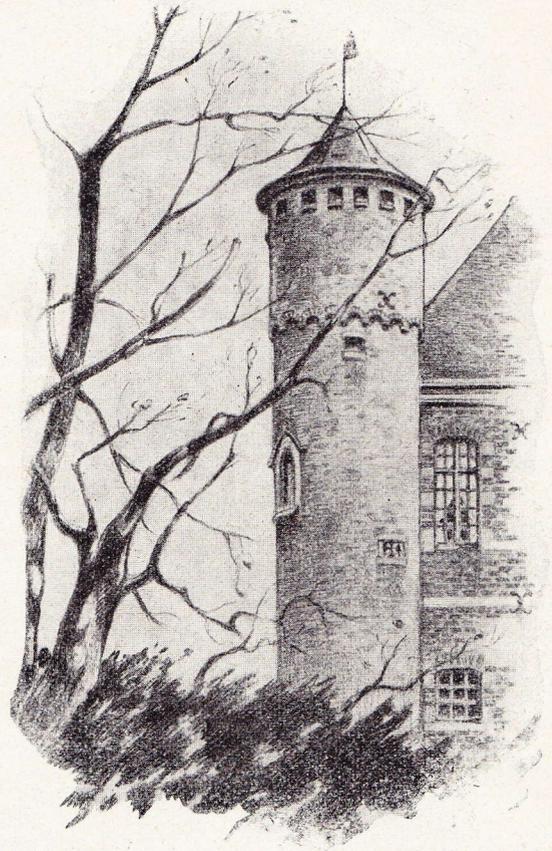
Un document permet, heureusement, de se rendre compte des transformations accomplies à cette époque; en effet, Sanderus avait préparé une notice sur le château de Templeuve, ainsi qu'un dessin original en couleurs représentant l'ensemble de la seigneurie, le tout destiné à être inséré dans la seconde partie de sa *Flandria Illustrata*, que la mort ne lui permit pas de publier et dont le manuscrit se trouve, aujourd'hui, à la Bibliothèque royale.

Or, le dessin de Sanderus montre que le château était, de son temps, construit en gothique flamand. Il y avait même des pignons à gradins. Une petite annexe faisait saillie à l'intérieur de la cour sur le corps de logis: on pourrait croire à une chapelle; celle-ci a disparu ainsi que son pignon à gradins. Un autre bâtiment peu élevé, prolongé par une annexe fort basse — chenil ou toit à porcs — fermait du côté du parc, vers l'est donc, cette face de la cour carrée; ce bâtiment, qui possédait aussi un pignon à gradins, et son annexe n'existent plus; à leur place, se trouve la grille dont nous avons parlé déjà.

Enfin, le portail d'entrée était, au temps de Sanderus, qui est mort en 1664, surmonté d'une bâtisse à un étage; deux tours en poivrière, à créneaux, en flanquaient les angles, vers l'exté-

rieur; la toiture à deux versants s'appuyait sur des pignons à gradins. Ici encore, ces pignons, ainsi que les tours, ont été démolis. Une toiture complexe, à quatre versants, couvre un bâtiment profondément remanié, si pas reconstruit de fond en comble.

Cette modernisation paraît avoir eu pour but systématique d'exclure tout ce qui rappelait le style flamand et de réaliser un ensemble dans le style du XVIII^e siècle. Elle a été accomplie à



Château de Templeuve. — Le donjon.

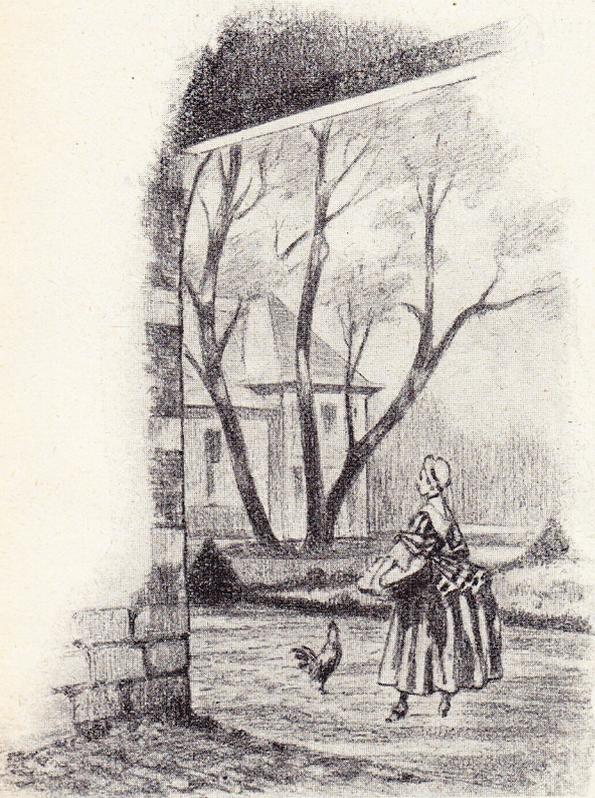
(Dessin original de James Thiriar.)

l'époque où Louis-François-Joseph Demaisières était le propriétaire du domaine et en faisait relief et hommage au roi de France, Louis XV.

De l'examen attentif du dessin de Sanderus, on peut encore conclure que l'on a, depuis le XVII^e siècle, rehaussé d'un étage le bâtiment qui se trouvait, du côté méridional, entre l'extrémité du corps de logis et la tour sud-ouest. Cet exhaussement se remarque, du reste, fort bien sur la façade extérieure sud, par la différence entre la maçonnerie des fenêtres.

On constate aussi sur le dessin de Sanderus, que l'artiste a modifié, après coup, en teintes différant du lavis primitif, le couronnement de la tour sud-est — qui était le donjon — et dont il exagérait ainsi l'importance. On peut croire que le dessinateur a consigné là, par anticipation, le

résultat d'un travail projeté et jamais réalisé. Les trois autres tours d'angle sont, sur le document du XVII^e siècle, les mêmes qu'aujourd'hui. Seules, les toitures paraissent plus effilées sur le dessin, mais, c'est là, sans doute, une liberté prise par l'artiste.



Château de Templeuve.
Un coin de la cour d'honneur.

(Dessin original de James Thiriar.)

L'ensemble, tel qu'il se présente de nos jours, est extrêmement imposant : on y retrouve le type de la forteresse féodale, assez vaste pour loger une nombreuse garnison, munie de défenses pour défier un assaut, pouvant abriter, outre les soldats et les chevaux, les vivres nécessaires pour soutenir un long siège, défendue, enfin, des quatre côtés, par des murs ininterrompus, et flanquée de solides tours d'angles. Mais, manifestement, à l'époque de Sanderus déjà, la destination militaire avait disparu. La bâtisse n'est pas, en effet, en état de résister au canon du XVI^e siècle.

**

Ce furent sans doute les transformations de l'armement militaire qui décidèrent les seigneurs de Templeuve à démolir leur vieille et incommode forteresse et à la remplacer, vers le XVI^e siècle, par l'opulente demeure moderne. Par un respect des traditions féodales, qui survivront encore pendant deux siècles, on maintint les douves ; mais

un pont fixe en pierre remplaça le pont-levis ; les tours, privilège de la noblesse seigneuriale, furent adjointes, comme ornement sans doute plutôt que comme précaution défensive, à la nouvelle résidence. Et la forme du quadrilatère de bâtiments, imposée, jadis, par les nécessités militaires, fut conservée ; elle était particulièrement commode, dans ces gentilhommières, pour surveiller l'exploitation agricole du domaine, source principale des revenus du châtelain.

Plus près de nous, l'avènement de l'automobile a fait disparaître les chevaux ; on s'est avisé que c'était là un voisinage bien désagréable et l'on a songé, du coup, à éloigner la ferme avec son personnel, le cheptel, les récoltes, les fourrages, les fumiers. D'immenses locaux sont, aujourd'hui, inoccupés à côté d'autres, transformés en garage. Le château est une opulente demeure moderne, avec une vaste et belle cour d'honneur, entourée d'un beau parc.

Et, nous l'avons dit, il faut redescendre dans les caves pour retrouver les substructions du premier château féodal, comme il faut recourir au dessin de Sanderus pour identifier les bâtiments du second château seigneurial.

Le premier sire de Templeuve dont les anciens documents fassent mention, est Guillaume de Mortagne qui semble avoir reçu, vers 1290, de Guy de Dampierre, comte de Flandre, la terre de Templeuve. Guillaume de Mortagne était l'un des gentilshommes de l'entourage du comte de Flandre. Il nous est donc permis de supposer que Guy de Dampierre confia à un de ses seigneurs, sur la fidélité de qui il pouvait compter, la mission de barrer, à Templeuve, une des portes de ses Etats.

Les Mortagne gardèrent la seigneurie jusqu'en 1448. Après eux, plusieurs maisons se succédèrent par mariage ou disposition testamentaire. En 1485, sans qu'on sache trop comment, c'est une branche de la famille de Lannoy qui détient la seigneurie. Tombé à nouveau en quenouille, le domaine entra, par mariage, dans la maison de la Gambe-Gauthois (1571), qui le conserva jusqu'à 1728, date à laquelle il devint la propriété de Louis-François-Joseph Demaisières. Le fils de celui-ci ordonna, par son testament, la vente du domaine de Templeuve. Il fut acquis, en 1808, par Pierre-Hubert de Formanoir de la Cazerie. Il est resté dans cette vieille famille du Tournais, non sans qu'il y ait eu, entre les membres de celle-ci, des conventions et même des ventes. Il est, actuellement, la propriété de M. Paul Verhaegen, consul général honoraire de Belgique, lequel a épousé M^{lle} Agnès de Formanoir de la Cazerie, fille du général de Formanoir.

**

On accède dans le château, soit par le pont des douves et le grand portail oriental, soit par une allée commençant à l'entrée du village de Templeuve vers Tournai et traversant le beau parc.

Toutes les façades donnant vers la cour sont revêtues de plantes grimpantes, qui donnent, à l'ensemble, un aspect riant et gai. La cour spacieuse, d'une quarantaine de mètres de côté, est bordée, au nord, par d'anciennes granges — dont les magnifiques charpentes formées de chênes à peine équarris dégagent admirablement les vastes fenils — et par une maison qui, sans doute, était le logis du fermier ou du métayer; du côté ouest — au milieu duquel se trouve le grand portail — court un long bâtiment sans étage, percé d'une rangée de fenêtres à petits carreaux; ce sont là, sans doute, les anciennes écuries. Des côtés du sud et de l'est, la demeure seigneuriale proprement dite forme un angle droit. A l'arête, vers l'extérieur, se trouve une tour plus grosse que les trois autres: le donjon ancien, donc.

A l'intérieur de la cour, de part et d'autre de belles fenêtres Renaissance à petits carreaux, la façade est percée d'un superbe portail de même style. Nous serons tout surpris, tout à l'heure, d'apprendre qu'il a été complètement restauré récemment; il n'y a pas trace de ces travaux, tant le style s'harmonise bien avec l'ensemble du bâtiment et tant la pierre a pris, déjà, la patine ancienne. Ce portail s'ouvre dans le côté méridional de l'angle. L'autre côté n'a que deux fenêtres mais, visiblement, une porte y a été bouchée.

La maçonnerie de cette façade est faite en briques, que renforcent et ornent, aux angles des fenêtres et des portes, des moellons en pierre; des pilastres engagés et constitués par des assises régulières en pierre, à joints évasés, compartimentent la façade. Celle-ci est revêtue d'un somptueux manteau de verdure grimpante, qui lui donne l'aspect si attachant des vieilles demeures aristocratiques de l'Angleterre.

La toiture, en ardoise, est haute et pointue; quatre lucarnes éclairent les combles.

Le corps de logis principal est prolongé, vers la droite, par un bâtiment de même hauteur jusqu'à la corniche, mais dont la toiture a reçu une pente moins prononcée et, donc, est moins élevée. C'est là, la partie qui, nous l'avons vu d'après le dessin de Sanderus, a, postérieurement au XVII^e siècle, été exhaussée d'un étage. Vers la cour, d'ailleurs, l'appareil de la maçonnerie et la disposition des fenêtres sont identiques avec les parties correspondantes de l'ancien corps de logis. Cette aile-annexe est, du reste, incorporée dans la demeure des châtelains.

Quand on examine, du côté du parc, l'aile orientale du corps de logis, on constate qu'elle porte deux fenêtres superposées — l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage — qui sont percées tout à fait à l'extrémité du mur. Il n'y a donc pas de trumeau à la droite de ces fenêtres. Cette disposition insolite indique bien que la façade a été coupée ici, ce qui confirme la disparition d'un prolongement en maçonnerie, qui, nous l'avons constaté, existe sur le dessin de Sanderus.

Du côté du parc encore, on remarque que la tour, qui occupe l'angle nord-est, est profondément lézardée; ce sont là, nous dit-on, les résultats du formidable bombardement qui eut lieu, ici, pendant les combats de novembre 1918.

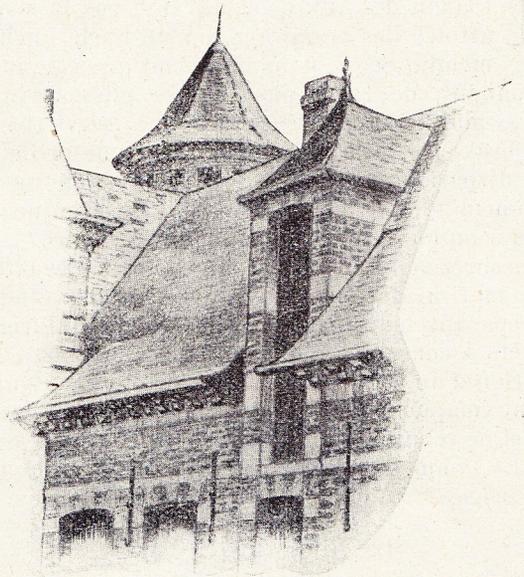
**

Le grand hall du château, dans lequel on se trouve après avoir franchi la porte Renaissance, a conservé la disposition ancienne. Une haute cheminée à manteau, dont le linteau est une lourde pierre historiée reposant sur une voûte plate en briques, surmonte un âtre, dans lequel, lors de notre visite, flambaient joyeusement quelques bûches. La couleur locale était impeccable.

Au-dessus de la cheminée, une belle tête de cerf du Canada — de wapiti — est un trophée de chasse rapporté par le propriétaire, de l'époque où il exerçait des fonctions consulaires dans les Amériques.

A gauche et à droite du hall, un long corridor court sur toute l'étendue du bâtiment; il mène, à droite, vers la grande salle à manger et, sans doute, vers l'office et les cuisines. A gauche, trois salons se succèdent. Toutes les portes de ces pièces sont en chêne massif sculpté.

Dans les salons, des meubles de style, tables, chaises, fauteuils, commodes, bergères, constituent un ensemble d'un art exquis, avec les tableaux de



Château de Templeuve.

Détail de la toiture dans la cour d'honneur.

(A l'arrière-plan, le sommet d'une tour extérieure.)

(Dessin original de James Thiriar.)

maîtres de l'Ecole flamande, des primitifs même, qui ornent les murs (*) de cette délicieuse demeure.

(*) Nous devons remercier, ici, au nom de M. James Thiriar et au nôtre, le Général de Formanoir de la Cazerie qui nous a amenés et M. et M^{me} Verhaegen-de Formanoir qui nous ont reçus avec une extrême amabilité au château de Templeuve et nous en ont fait les honneurs.

Le parc, dans lequel, en cette fin de novembre, achevaient de s'ouvrir de superbes roses — les dernières — s'étend à l'est du manoir. Les hauts arbres au feuillage épais y répandent sans doute, aux jours de l'été, une ombre fraîche sur les larges allées. Une pièce d'eau — exutoire des anciennes douves peut-être — reflète, dans son eau verte, entre les nénuphars et les sagittaires, les frondaisons qui l'entourent.

A l'ouest du manoir, en avant du village qui se groupe autour d'elle, se dresse la belle église moderne de Templeuve, dont le haut clocher semble faire contrepoids à la masse énorme du château.

La route de Tournai à Roubaix, qui longe aujourd'hui la douve, sur la façade méridionale du burg, est relativement récente. Elle passe, en effet, entre le parc de ce dernier et le cimetière de la paroisse, assez éloigné vers le sud.

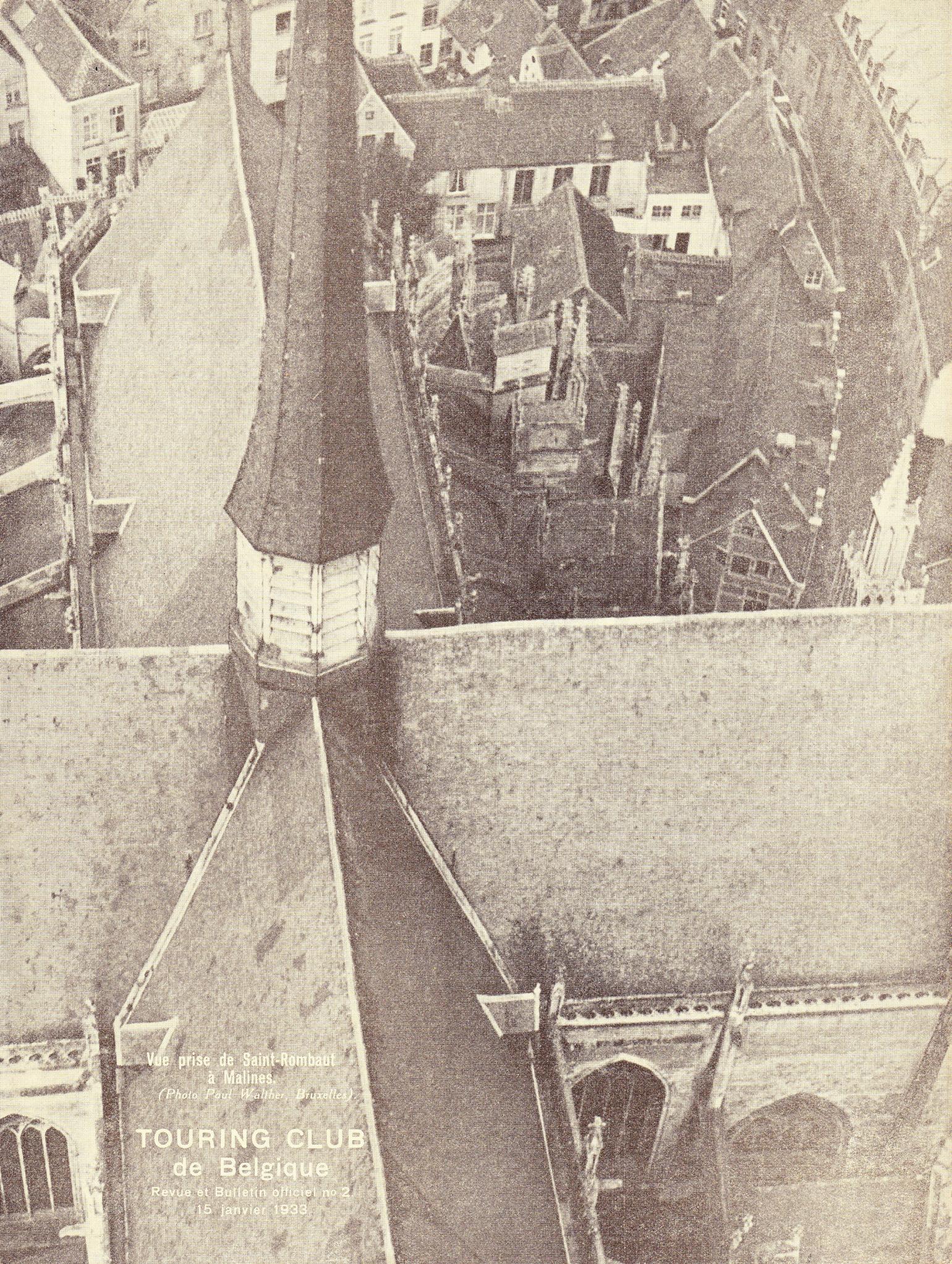
Au dessin de Sanderus, il y a de ce côté une « drève » beaucoup plus éloignée du château que la route actuelle. Or, le cimetière a été établi, en 1848, sur un terrain dont le châtelain de l'époque, Pierre-Hubert de Formanoir avait fait donation

à la fabrique d'église, se réservant, pour la sépulture de sa famille, une chapelle qui existait sur la pièce de terre et qui était dédiée à Notre-Dame de la Consolation. Le testament d'un châtelain, mort en 1710, nous apprend, d'autre part, que cette chapelle a été construite « au bout de la drève de Templeuve ». Cette « drève », qui n'existe plus, devait avoir un développement considérable.

La donation de 1848 avait réservé la propriété de la chapelle au donateur. Celle-ci a été détruite pendant la dernière guerre, au cours des combats qui se sont livrés à Templeuve contre les Allemands en retraite. La commune de Templeuve, qui a reçu les dommages de guerre pour reconstruire cet édifice, n'a pas encore relevé le monceau de ruines.

Le château a, lui-même, beaucoup souffert de ces combats. Les réparations ont fait disparaître la plupart des dégâts. Et le superbe manoir, restauré, entretenu, rajeuni et consolidé, semble défier les siècles à venir, comme il a défié les quatre siècles passés.

O. PETITJEAN.



Vue prise de Saint-Rombaut
à Malines.
(Photo Paul Walther, Bruxelles)

**TOURING CLUB
de Belgique**

Revue et Bulletin officiel no 2
15 janvier 1933